



ASSEMBLEE GENERALE du 19 mars 2011.

Rejoignez-nous sur notre blog: ufdhsaintgobain.fr

Monsieur Paquin, Maire de Saint-gobain, tient à s'excuser de son absence lors de cette assemblée, mais il nous réitère son soutien pour nos actions. Nous avons une pensée pour M. Jack CHURCH et Mme Gisèle RIBEYRON, adhérents quasiment de la première heure, et qui nous ont quittés cette année. Nous tenons, une fois encore, à remercier la commune de Saint-Gobain ainsi que son Conseil Municipal, qui nous épaulent et nous soutiennent dans la lutte pour la préservation de notre patrimoine naturel en nous subventionnant, en mettant à notre disposition à titre gracieux une salle pour nos réunions mensuelles, en nous prêtant un local où nous pouvons entreposer notre matériel, en nous permettant d'utiliser ce centre socio-culturel pour notre assemblée générale, en nous laissant occuper la salle de la Mairie pour les différentes expositions que nous organisons, pour la rubrique qu'elle nous propose régulièrement dans la revue " Gobban Info ", et enfin en nous proposant d'utiliser la salle de cinéma à un tarif défiant toute concurrence pour présenter notre festival vidéo. Merci aussi à Caroline Varlet, conseillère municipale et responsable du cinéma pour sa gentillesse et sa disponibilité. Nous saluons la présence parmi nous de Monsieur Eric ANTOINE, adjoint au Maire, responsable des associations gobanaises, ainsi que celle de M. Frédéric MATHIEU, adjoint au Maire et Conseiller Général qui a grandement œuvré pour le vote à l'unanimité (moins 3 voix) du vœu du conseil général appuyant la demande de moratoire sur les coupes.

Activités passées :

Rallye touristique de la Pentecôte.
Participation au forum des associations gobanaises (septembre 2010).
Participation au festival des vers solidaires (août 2010).
Participation au comité de pilotage.
Participation au CDCFS.
Participation au comptage nocturne au phare des grands cervidés
10° festival vidéo animalier amateur.
Exposition pour les 20 ans de l'association.
Courriers envoyés en Préfecture à propos de la pétition demandant un moratoire sur les coupes.
Courriers envoyés aux Conseillers régionaux de Picardie. 1^{er} courrier envoyé le 20 juin 2010. Première réaction le 2 mars 2011, après maints mails et maints courriers.
Vœu du Conseil Général soutenant le moratoire (juin 2010).
Contact pris avec le collectif " SOS forêts " de Lorraine.

Activités prévues :

Comptage nocturne au phare des grands cervidés les 10, 17, 24, 28 mars.
Randonnée pédestre du 16 avril 2011.
Rallye touristique du 28 mai 2011.
Participation au festival des vers solidaires.
Participation au forum des associations gobanaises (septembre ou octobre 2011).
Participation au comité de pilotage.
Participation au CDCFS.
Participation à la 1^{ère} manifestation d'une toute nouvelle association de Saint Nicolas " Sur le chemin des Houpeux " en septembre 2011.
Participation aux journées de l'environnement de Charmes le samedi 5 novembre 2011.
Prise de contact avec les assos picardes à vocation environnementale, afin de mettre en place un pendant picard au collectif lorrain.

La sylviculture.

Comme vous pouvez le constater, rien ne s'arrange dans notre massif, et on peut même dire que cela va de mal en pis. Et ceci sur tout le territoire métropolitain. Jusqu'ici, les pétitions, les contacts avec les dirigeants de l'ONF, les articles dans les journaux, les interventions sur FR3 ou sur France Inter n'ont rien donné. Les coupes continuent et s'intensifient. Pour la bonne et simple raison que les ordres viennent du plus haut sommet de l'Etat. L'orientation générale pour la forêt française est entièrement fixée vers une augmentation de la production et de la productivité. 21 millions de m3 de bois supplémentaires, dont 9 millions de m3 de bois d'œuvre, sont attendus d'ici 2020. Ceci correspond à une augmentation de 40% des volumes exploités en forêts.

Le rapport " GAYMARD " (Yves Gaynard, président du conseil d'administration de l'ONF) du 28 juillet 2010 préconise : La réalisation d'importants investissements en voirie forestière et places de dépôts (laie des barbelés en basse forêt, par exemple).

Le raccourcissement des âges d'exploitations et des rotations sur les parcelles. La mécanisation beaucoup plus large et même généralisée pour les travaux réalisés en forêt, aussi bien dans la récolte que dans la sylviculture. On peut par exemple assister dans notre massif au girobroyage des chemins de cloisonnement pendant le printemps, ce qui est une catastrophe pour les nids, les naissances, et la biodiversité en général.

L'intervention dans les massifs dits sous exploités, en particulier dans les forêts de montagne dans lesquelles on prévoit l'utilisation à grande échelle du débardage par câble.

Le recours aux coupes rases de superficie inégale depuis des décennies, alors que ce mode d'exploitation a été abandonné dans la plupart des pays de l'Union Européenne, ainsi qu'en Amérique du Nord et dont l'impact désastreux sur la biodiversité n'est plus à démontrer.

Le retour aux boisements résineux en plaine qui, pourtant, acidifient le sol, affaiblissent considérablement les fonctions écologiques essentielles en forêt, et sont très sensibles aux épidémies.

Comme on peut le constater, rien n'est vraiment réjouissant dans ce rapport GAYMARD. Ce n'est pas l'agent patrimonial de l'ONF que nous mettons en cause. Au contraire, le malaise est grand chez les forestiers de terrain, et le nombre croissant de suicides en est un témoignage dramatique. 2 500 agents étaient présents au Champ de mars en juin 2009 pour contester entre autre l'intensification des coupes. 2500 agents représentent quand même UN QUART du nombre total des employés de l'ONF. Ces agents dénoncent le fait que les responsables de l'Office déclarent "ne plus vouloir voir un arbre de plus de 50 cm de diamètre debout". Ils dénoncent aussi les pressions directes sur les rédacteurs des documents d'objectifs Natura 2000 confiés à l'ONF, pour réviser à la baisse les objectifs de préservation de la biodiversité. Ils dénoncent encore la diminution drastique des postes d'agents de terrain (-18% depuis 2002), ce qui engendre une fragmentation des tâches et exclue les agents de la prescription des coupes de bois et des contrôles de travaux réglementaires effectués par ces mêmes agents.

Les communes forestières (FNCOFOR) s'inquiètent aussi du devenir de l'ONF. Le président du syndicat des communes forestières a d'ailleurs écrit un appel à la mobilisation et se demande si une facture salée ne sera présentée bientôt aux collectivités locales.

Il pose les questions suivantes : Les forêts communales continueront-elles à être gérées par l'ONF dans le cadre du régime forestier ? Les frais de garderie payés par les communes doivent-ils être multipliés par 5 ou 6 comme le suggère la note ? Les communes devront-elles financer à l'avenir l'accueil du public ou prendre la décision de fermer les forêts communales ? L'office National des Forêts, l'un des derniers services publics en milieu rural doit-il disparaître pour laisser la place à des concessionnaires privés ?

Comme nous le pressentions et le disions déjà l'année dernière, comme le crient haut et fort les agents de terrain, nous allons vers une privatisation de la gestion forestière, avec tout ce que cela sous-entend au niveau de la recherche rapide et unique du profit. Nous allons aussi vers une marchandisation des services sociétaux et environnementaux rendus par la forêt. Bientôt, il faudra payer pour aller se promener en forêt...

Quelles actions peut-on envisager pour enrayer le processus ?

Nous réfléchissons à quelques actions ponctuelles. Par exemple, organiser quelques rassemblements sur certains points stratégiques avec des silhouettes d'arbres portant des slogans revendicatifs. Pour cela, nous aurons besoin de bonnes volontés. Nous préviendrons par mail le lieu et le jour de ces interventions.

Nous allons demander une audience au Préfet pour lui faire part du mécontentement des 3 600 signataires de notre pétition ainsi que de celui des 13 communes qui nous ont suivis dans cette action. Cette audience devrait être rapidement obtenue et nous comptons bien la médiatiser avec l'appui des journaux locaux ainsi que de FR3.

Nous comptons aussi intervenir sur les coupes qui pourraient avoir lieu au printemps, et là encore, nous aurons besoin des adhérents et des sympathisants.

Mais le gros espoir naît du collectif qui vient de se créer en Lorraine. Ce collectif a pour point de départ les syndicats de forestiers et a pour nom " SOS forêts.". Nous avons contacté les responsables de ce mouvement qui nous encouragent vivement à créer un mouvement similaire en Picardie, et qui sont prêts à nous aider. Nous sommes en contact actuellement avec les associations " ALEP 02 " et " ALEP 60 " afin de mettre en place rapidement ce collectif picard. Le principe est de contacter toutes les associations picardes pour les alerter du délabrement de nos forêts et d'organiser une réunion plénière pour mettre au point une stratégie. Ceci devra être fait dans un délai très bref, car il n'est plus temps de discuter. Il semble d'ailleurs que ce collectif fasse rapidement boule de neige et qu'on se dirige rapidement vers une entité nationale. Affaire à suivre, donc, et nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet.

Elections

Comme tous les deux ans, nous procédons à l'élection du bureau de l'association. Actuellement, il se compose, par ordre alphabétique de : Laurent BLANJARD Raymond BOUZARD, secrétaire William CHURCH, Président Sylvie COUVREUR, trésorière adjointe Olivier DEJOIE Vincent DERING, secrétaire adjoint Jocelyne FISENER, vice présidente José MARLIN Michel PIERRET Frédéric PITOIS Héléne ROSIER, trésorière Philippe WUIARNESSON

Bilan Financier

Solde au 31 décembre 2009 6 689,50€

RECETTES:

Cotisations

85 adhésions x 8 € 680,00€

Manifestations:

Festival du film animalier (entrée + buvette) 976,50€

Subventions:

Municipale 600,00€

Dons:

Particuliers 36,00€

Total recettes 2 292,50€

DEPENSES

Manifestations

Rallye 0,00€

Randonnée janvier 64,90€

Frais Assemblée Générale 43,69€

Festival du film animalier 2009 150,00€

Festival du film animalier 2010 315,78€

Autres dépenses

Assurance Groupama 211,70€

Frais d'huissier Me Lebrun 112,63€

Frais d'avocat Me Bacquet 598,00€

Adhésion Alep02 18,00€

Frais de gestion 52,67€

Frais de réception 201,88€

Achat de matériel (ordinateur, matériel d'expo, lecteur DVD)	1 149,56€
<hr/>	
Total dépenses	2 918,81€
<hr/>	
Solde 2010	-626,31€
<hr/>	
Solde au 31 décembre 2010	6 063,19€